

DÉFENSE

**UNE DÉFENSE FORTE,
UN ATOUT POUR LA FRANCE**

NOVEMBRE 2013



ÉDITORIAL

« *La défense! C'est la première raison d'être de l'Etat.
Il n'y peut manquer sans se détruire lui-même* »

Général de Gaulle, discours de Bayeux - 1952

A de rares occasions dans l'Histoire, la France s'est retrouvée libre de toutes menaces militaires directes à ses frontières. La période actuelle en fait partie. Ce qui amène certains à baisser la garde et à reléguer au second plan les enjeux de la Défense nationale. C'est une erreur grave.

C'est une erreur grave parce que même si elles ont évolué, les menaces demeurent. C'est une erreur grave parce l'investissement dans la défense est stratégique pour affirmer nos intérêts géopolitiques. C'est une grave erreur parce que l'effort en matière de Défense nationale représente un investissement créateur d'emplois et d'innovations, richesses sur notre territoire et atout dans le monde.

C'est pourtant l'erreur commise par François Hollande, chef des Armées, qui a décidé de faire de la Défense une variable d'ajustement budgétaire : en 2014, la Défense supportera 60% des réductions d'effectifs. Elle paiera ainsi le manque de réformes dans les autres ministères. Le gouvernement fait le choix de sous-dimensionner notre outil de défense. En imposant à la Défense la majorité des réductions de postes de la fonction publique et en faisant *in fine* baisser les crédits budgétaires, il fait peser un grave danger sur nos capacités d'intervention militaire et notre pays risque de ne plus disposer des moyens de son affirmation dans le monde.

C'est un motif réel d'inquiétude quant aux capacités de nos armées à mener les missions qui lui sont confiées. Malgré des réussites indéniables que nous devons à la qualité de nos forces armées, à l'abnégation et à l'engagement des femmes et hommes de la Défense, notre pays est aujourd'hui face à un réel risque de « déclassé » stratégique.

Affaiblir notre défense, c'est réduire le poids de la France dans le monde et renoncer en partie à la politique de souveraineté voulue par le général de Gaulle. C'est une rupture majeure dans la V^{ème} République. La France pourra-t-elle à l'avenir être présente sur des fronts comme ceux de la Libye, du Mali, de l'Afghanistan ? La France pourra-t-elle toujours prétendre conserver son siège au Conseil de Sécurité de l'ONU ? La France pourra-t-elle encore demeurer une puissance militaire et diplomatique qui compte ?

Si la France veut garantir sa sécurité et son indépendance, si elle veut défendre ses intérêts et ses valeurs, si elle veut continuer à jouer un rôle dans la marche du monde, elle doit réaffirmer son engagement pour une Défense forte. La Défense est un levier de puissance et le premier élément de crédibilité de notre politique étrangère et, même plus que jamais, de politique économique. C'est un moyen d'affirmation de notre souveraineté.

C'est la conviction de l'UMP, qui refuse fermement l'abaissement de la capacité de Défense programmé par l'actuelle majorité. À l'UMP, nous souhaitons réaffirmer notre engagement pour la préservation de la Défense et souligner son importance dans un monde ouvert, où la France rencontre la compétition et doit répondre aux opportunités et aux menaces.

Jean-François Copé
Président de l'UMP

Hervé Mariton
Délégué général au Projet

Valérie Debord
Déléguée générale adjointe au Projet

Bruno Retailleau
Délégué général adjoint au Projet

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
I. POURQUOI S'ENGAGER POUR UNE DÉFENSE FORTE	7
a. La France, puissance mondiale	7
b. Le devoir de lucidité à l'échelle européenne	7
c. La France et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)	8
d. Une recomposition géostratégique.....	9
e. Les menaces qui pèsent sur notre sécurité	10
f. Quelles caractéristiques pour nos futurs engagements ?	11
g. La nécessité d'une reconnaissance accrue pour nos soldats	12
II. LA CASSE DE NOS ARMÉES PAR FRANÇOIS HOLLANDE	13
a. Des crédits du budget de la Défense menacés	14
b. Une remise en cause inquiétante du financement de la dissuasion nucléaire dans le budget 2014	15
c. Une industrie de Défense mise à rude épreuve	16
III. NOS PROPOSITIONS POUR UNE DÉFENSE FORTE	19
a. La France doit continuer de compter parmi les cinq grandes puissances militaires mondiales et retrouver le premier rang au sein de l'UE.	19
b. Valoriser l'armée comme modèle de gestion des ressources humaines.....	22
c. Donner un nouveau souffle à notre industrie de Défense.....	25
d. Placer l'armée au cœur des Français	26

I. POURQUOI S'ENGAGER POUR UNE DÉFENSE FORTE

a. La France, puissance mondiale

Présente sur tous les continents et océans à travers nos accords de Défense, forces prépositionnées et territoires d'outre-mer, membre permanent au sein du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations-Unies, disposant du second réseau diplomatique au monde, notre Nation a une responsabilité particulière à assumer.

Tant par sa zone économique exclusive (ZEE) – seconde au monde derrière les États-Unis –, que son économie (4% du PIB mondial), sa langue vecteur d'influence à travers toute la communauté francophone mondiale et son statut de puissance nucléaire, la France ne peut se résoudre au déclin vers un statut de modeste puissance régionale. **Notre pays doit continuer d'influencer les affaires internationales avec les moyens et l'ambition qui lui sont propres, contribuant, dans le concert international, à construire un monde correspondant à ses valeurs. Nous ne devons jamais perdre de vue qu'une diplomatie forte repose sur une capacité de contrainte effective¹ et que la Défense est un domaine où l'excellence de la France est reconnue.**

Notre place au sein d'une Europe pacifiée et stable ne doit pas nous faire oublier la particularité de notre position face aux rapports de forces et menaces pesant sur les affaires du monde.

Cet environnement se caractérise, selon le Livre blanc de la Défense et de la sécurité nationale de 2013 par de nombreuses ruptures et évolutions : crise économique et financière, instabilité née des révolutions arabes, redéploiement stratégique des États-Unis vers la zone Asie-Pacifique, émergence de nouvelles puissances.

b. Le devoir de lucidité à l'échelle européenne

L'Union Européenne (UE) subit une crise multiforme (faible taux de croissance, vieillissement de la population, fragilisation du soutien des opinions publiques à la construction européenne) tandis que l'idée d'Europe de la Défense reste à ce jour pour large partie lettre morte : « *Les Européens ne comprennent l'intervention extérieure qu'avec parcimonie et au cas par cas [...] ils fournissent volontiers des capacités de soutien, mais sont plus réticents à engager la force²* ».

Nous devons être lucides et tirer toutes les conséquences d'une réalité implacable : nombre d'États européens ont renoncé à construire ou entretenir leur propre capacité d'action au profit d'un unique « parapluie OTANien », moins onéreux que l'entretien d'une armée moderne, mais qui place *de facto* ces pays sous influence américaine. Le basculement d'intérêt stratégique des États-Unis vers la zone Pacifique devrait pourtant amener les pays européens à dépasser les consensuelles déclarations de fin de Conseil... **Au-delà des positions politiques de principe, l'Europe de la Défense n'existe aujourd'hui qu'au travers des capacités nationales effectives de certains de ses membres** (France, Royaume-Uni, Allemagne, et dans une certaine mesure, Italie, Espagne et Pologne). Les progrès viendront donc des coopérations bilatérales

¹ On se rappellera de la maxime de Frédéric II : « *La diplomatie sans les armes est comme la musique sans les instruments.* »

² Discours de l'Amiral Guillaud, Chef d'Etat-major des Armées, Ouverture de la 21^{ème} promotion de l'Ecole de Guerre, 30 septembre 2013.

et intergouvernementales fondées sur des volontés politiques fortes. Il faut aussi reconnaître la divergence des conceptions de Défense des différents pays de l'UE. Tandis que l'outil de Défense de la Pologne et des pays nordiques est structuré par leur relation avec la Russie³, la posture de l'Allemagne et d'autres pays⁴ peut être qualifiée de « post-moderniste ». Ces derniers Etats relèguent en effet la force au rang de moyen secondaire dans la protection de leur souveraineté et la conduite des relations internationales au profit de la diplomatie et du droit international. L'Italie et l'Espagne sont, quant à elles, caractérisées par un recentrage de leurs concepts d'emploi, leur outil militaire venant concrétiser des prises de positions diplomatiques. Enfin, la France et le Royaume-Uni, bien qu'ayant en commun une envergure militaire mondiale, n'en demeurent pas moins fortement différents. La stratégie britannique favorise une vision européenne conforme à ses intérêts, tant au niveau économique que géopolitique, ce qui l'amène à un alignement sur Washington.

c. La France et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)

Le sommet de l'OTAN de Strasbourg-Kehl d'avril 2009 rend effectif le retour de la France dans le Commandement intégré de l'Alliance. Néanmoins, notre pays conserve une liberté totale d'appréciation de sa contribution à l'organisation, l'indépendance de sa dissuasion nucléaire et le fait qu'aucune force française ne soit placée en permanence sous un commandement OTAN en temps de paix.

Pour affirmer son retour, la France a obtenu le commandement de l'un des deux commandements « suprêmes » auprès du Secrétaire général, le Commandement allié de la transformation (*Supreme Allied Commander Transformation – SACT*). Il est en charge de l'élaboration des concepts et des doctrines de l'OTAN, de l'entraînement des forces et de la préparation des capacités militaires. Ce poste permet à la France de peser dans les réflexions prospectives de l'Alliance et la définition du nouveau concept stratégique de 2010⁵.

Par ailleurs, ce retour a permis l'élargissement des opportunités de marchés de l'industrie française. Elle a ainsi été intéressée aux différents projets de la *Smart Defence*⁶, notamment dans les domaines des missiles, du renseignement et de la reconnaissance. Nous devons saisir cette opportunité sans perdre de compétences risquant de limiter notre indépendance.

³ Comme celui de la Grèce par rapport à la Turquie.

⁴ Autriche, République Tchèque, Roumanie, Irlande, Bulgarie, Danemark, Pays-Bas, Belgique, Portugal.

⁵ Hubert Védrine, *Rapport pour le Président de la République française sur les conséquences du retour de la France dans le Commandement intégré de l'OTAN, sur l'avenir de la relation transatlantique et les perspectives de l'Europe de la Défense*, Novembre 2012, p. 6.

⁶ Le concept de « défense intelligente » voit la mise en commun et le partage des ressources financières et techniques, et la spécialisation des Etats dans une fonction (transport aérien, manœuvre amphibie, lutte anti-sous-marine, etc.). Au-delà de nécessiter une très forte coordination et la mise en cohérence des pays, cette approche incarne une vision américaine où toute opération de défense territoriale en Europe passe par l'OTAN. Mais cette approche limite l'aptitude des Etats à intervenir hors de l'Alliance, dans le cadre de leurs propres intérêts.

Nous rappelons donc notre engagement au sein de l'OTAN, grand symbole de la force du lien transatlantique, tout en encourageant sa réforme fondée sur la simplification des structures bureaucratiques, afin de renforcer sa performance et baisser ses coûts. Nous resterons néanmoins vigilants de sorte à conserver nos propres capacités prospectives pour une évaluation indépendante des menaces et risques propres à nos intérêts.

d. Une recomposition géostratégique

Ces dernières années, les affaires mondiales ont vu la (ré)émergence de grandes puissances. La Russie a fait montre d'une ferme volonté de réaffirmer sa place centrale dans les relations internationales et l'essor de la Chine redistribue les cartes à moyen et long terme.

Leurs politiques de puissance se traduisent par la hausse des dépenses militaires, l'utilisation de l'arme économique et énergétique ainsi que, dans une certaine mesure, une volonté de prédominance dans leur voisinage géographique (ex-pays soviétiques et Mer de Chine).

Dans ce contexte où logiques de puissance et d'interdépendance se mêlent, la relation de la France avec ces deux pays doit être en permanence entretenue et approfondie.

En termes économiques, la Russie était le premier producteur de gaz et de pétrole en 2012⁷ et son vaste territoire recèle de nombreuses richesses minérales (charbon, nickel, or, cuivre, *etc.*). Pour sa part, la Chine, en plus d'être la manufacture du monde, dispose du tiers des gisements de terres rares et concentre 95% de la production mondiale. Ces minerais sont indispensables à la conception de nombreux produits de haute technologie (informatique, batteries, aimants, *etc.*). De tels pays, membres permanents du Conseil de sécurité des Nations-Unies, doivent-ils être négligés par notre diplomatie ?

Concernant plus particulièrement la Russie, notre coopération se décline en fonction des sujets abordés. Tandis que notre industrie de l'armement y réalise de bons chiffres – exemple de la vente de deux Bâtiments de projection et de commandement (BPC) par DCNS – et que nos forces armées entretiennent des liens anciens⁸, nos relations sont parfois plus problématiques à propos de certaines zones géographiques, comme le démontre l'opposition ferme de la Russie et de la Chine sur la question syrienne, ou les tensions aux confins des frontières de l'Europe.

Par conséquent, la Russie doit être envisagée comme un partenaire actuel ou potentiel sur les questions économiques, de sécurité et de stabilité dans la partie la plus orientale de l'Europe, la France se devant d'œuvrer à une coopération plus étroite avec Moscou. Dans une géopolitique mondiale où la Russie doit s'affirmer, sans pour autant se rattacher à l'OTAN, quelle relation veut-elle construire avec l'Europe ?

⁷ CIA World Factbook, 2013.

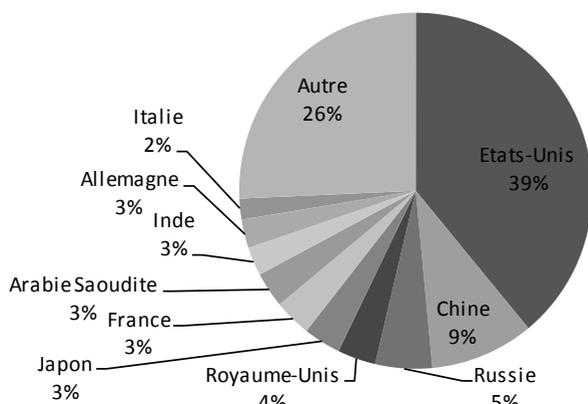
⁸ Exemple de la réactivation du Régiment de Chasse « Normandie-Niemen » en juin 2012. Cette prestigieuse unité de l'armée de l'air est en effet l'un des ambassadeurs les plus réputés de la France en Russie, plus d'une centaine d'écoles portant son nom. Cette affection remonte à la Seconde Guerre mondiale lorsque le Général De Gaulle décide d'engager des pilotes de la France Libre aux côtés de l'URSS. De 1943 à 1945, une centaine de pilotes français ont ainsi remportés 273 victoires sur le front russe.

e. Les menaces qui pèsent sur notre sécurité

Le Livre Blanc de la Défense et Sécurité Nationale (ci-après « LBDSN ») recense trois types d'aléas pouvant impacter notre pays :

« **Les menaces de la force** » : ces tensions ressortent en propre des Etats et persistent en différents endroits du monde. On constate ainsi la montée d'un nationalisme agressif en Asie. L'hétérogénéité des systèmes politiques et économiques et les différends géopolitiques, souvent anciens, y suscitent un effort d'armement considérable (péninsule coréenne, contentieux territoriaux en mer de Chine impliquant tous les pays riverains, Cachemire, etc.). **Il faut prendre conscience que le monde s'arme autour de nous.** « En 2012, le total des budgets militaires des quatre premiers pays de la région – Chine, Corée du Sud, Inde et Japon – a dépassé pour la première fois celui de l'ensemble des pays de l'Union Européenne⁹ ». Aux tensions en mer de Chine s'ajoute le réarmement de la Russie, symbole de sa volonté de renouer avec une politique de puissance. De surcroît, les risques liés à la prolifération d'armes de destructions massives (nucléaires, bactériologiques et chimiques) et les crises régionales déjà existantes (Moyen-Orient, Corée du Nord) accroissent la tension en cette zone du monde. En outre, la protection de nos ressources basées outre-mer (terres rares, stocks halieutiques, pétrole, minéraux) sera amenée à être de plus en plus importante à mesure qu'elles se raréfieront. **Le développement de capacités offensives sur internet (« la cyberguerre ») est d'ores-et-déjà une nécessité tant nos activités sont aujourd'hui dépendantes de logiciels et réseaux informatiques souvent fragiles.** Enfin, l'espionnage économique et industriel, qu'il soit œuvre d'acteurs privés ou étatiques, débouche sur des pertes de données préjudiciables à l'avance technologique dont bénéficient nos industries et forces armées.

Part des dépenses militaires nationales dans les dépenses mondiales, en %



Source : SIPRI « Trends in world military expenditure, 2012 »

⁹ LBDSN 2013 p. 35.

« **Les risques de la faiblesse** » : la faiblesse étatique est identifiée comme risque pour la sécurité nationale. **Les Etats faibles et déliquescents ne parviennent pas à assumer leurs compétences régaliennes et laissent, dès lors, un territoire à la disposition d'acteurs non-étatiques.** Cette base arrière permet le développement d'épidémies non maîtrisées, de prises d'otages, de groupes non-étatiques (criminels, terroristes) et de trafics, avec un risque pour la sécurité de nos intérêts (exemples de la République Démocratique du Congo, du Nord-Mali, de la région du Sahel, de la Somalie). Les zones de crise ne se limitent donc plus aux frontières d'Etats parfois fantoches.

Les « **zones grises** » à nos frontières, conséquence de la mondialisation. Dans un environnement non-interconnecté, la Défense pouvait n'être qu'une réponse à l'éventuelle agressivité de nos voisins immédiats ou indirects. **Aujourd'hui, notre sécurité comme nos intérêts ne sont plus uniquement liés à nos voisins, ils sont mondiaux. Sans être un risque par elle-même, la mondialisation a un effet multiplicateur amenant à une compression de l'espace géographique.** Certes, l'augmentation des échanges économiques crée de la croissance et permet la sortie de la pauvreté de nombreuses populations. Dans le même temps, le contrôle sur certains flux se réduit, laissant ainsi prospérer des organisations criminelles (trafics illégaux, piraterie, mafias, terrorisme, passeurs favorisant l'immigration illégale) qui rendent plus complexe la gestion des crises et favorise la création de « zones grises ». Enfin, nous ne devons pas négliger les conséquences futures du changement climatique, tant par lui-même (montée des eaux, perte de terres arables et de ressources halieutiques) que par ses effets (réfugiés climatiques et accès à de rares ressources non renouvelables). Les futures alliances seront surtout des coalitions de circonstance incluant des pays protégeant un intérêt géographique, politique, culturel ou religieux.

f. Quelles caractéristiques pour nos futurs engagements ?

L'analyse de cet environnement amène le Chef d'état-major des armées (CEMA), l'Amiral Guillaud¹⁰, à dresser les caractéristiques des futurs engagements de la France.

La diversité des situations nécessitera des capacités réactives et polyvalentes nous rendant, si nécessaire, aptes à entrer en premier sur un théâtre d'opération et à affronter tous types d'adversaires, quels que soient le milieu et le type d'action. La durée des opérations sera le paramètre le plus remis en cause, « tant les gouvernements que les opinions publiques font preuve d'impatience, aussi bien dans la vie de tous les jours que dans leurs évaluations stratégiques ». **La complexité des situations ira croissante, principalement dans le cas des conflits intra-étatiques (difficulté d'identifier les acteurs, leurs mobiles et ambitions réelles), ces conflits se nourrissant de la pauvreté et du sous-développement qui favorisent le radicalisme et le terrorisme.**

¹⁰ Discours du CEMA, Ouverture de la 21^{ème} promotion de l'Ecole de Guerre, 30 septembre 2013.

g. La nécessité d'une reconnaissance accrue pour nos soldats

Les soldats exercent une mission au service de leurs concitoyens. **Cet engagement exceptionnel mérite une reconnaissance forte de la Nation.** Pourtant, la valeur reconnue à la fonction du soldat dans notre société s'estompe. De plus en plus, sa fonction guerrière est dénigrée au profit d'une image irréaliste de « soldat de la paix » qui fait disparaître des termes tels que la « guerre », la « mort » ou « l'ennemi ». Les commentateurs ont du mal à apprécier la justesse de l'engagement de nos hommes, critiquant les opérations n'entrant pas dans leur conception naïve d'un engagement « zéro mort ». Ces tendances favorisent les remises en cause des décisions du commandement, entraînant parfois une judiciarisation nuisible à la conduite des opérations sur le terrain où l'engagement réfléchi d'un soldat serait ramené au même niveau qu'un « accident du travail ».

La clarté de nos engagements est brouillée par la disparition des lignes de front des conflits asymétriques. Dans l'ensemble des pays occidentaux, les citoyens supportent difficilement la perspective de la mort de nos soldats, sacrifices incompris à l'ère de la faillite des idéaux et d'une vision irénique du « village global ».

II. LA CASSE DE NOS ARMÉES PAR FRANÇOIS HOLLANDE

Face à cet environnement, le gouvernement socialiste réduit fortement nos capacités de projection. Il fragilise nos aptitudes à faire face à des opérations militaires plus longues et plus nombreuses. La loi de programmation militaire divise ainsi par deux notre capacité de projection, la faisant passer de 30 000 à 15 000 hommes.

Pourtant, le nombre d'interventions extérieures n'a cessé de croître sur ces dix dernières années. Désengagée d'Afghanistan en amont du départ des forces de l'OTAN à partir de 2014, la France a conduit avec succès l'opération Harmattan de 2011 en Libye, puis l'opération Serval en 2013 au Mali. Si ces opérations militaires ont été menées avec professionnalisme et efficacité par les forces françaises, faisant l'admiration de nos alliés, elles se font au prix de contraintes sur la disponibilité des troupes présentes au Liban, en ex-Yougoslavie, sur des bases prépositionnées en Afrique ou sur des zones de tension (Côte d'Ivoire, Centrafrique, etc.).

La gestion des conséquences de ces opérations par l'actuel gouvernement donne une impression de flottement politique et diplomatique :

- **Le retrait d'Afghanistan**, annoncé en mai 2012 de manière unilatérale avant la tenue du sommet de l'OTAN à Chicago, était déjà un manque de respect envers nos alliés au sein de l'Alliance et vis-à-vis du gouvernement afghan qui se trouve confronté à la menace d'un retour des Talibans. En outre, le coût du retrait précipité de nos forces combattantes se monte à plus de 300 millions d'euros, plusieurs dizaines de millions d'euros étant imputables au « *manque de célérité des autorités françaises, diplomatiques et militaires, à négocier en amont avec les pays limitrophes l'utilisation des voies terrestres*¹¹ », la majorité de l'évacuation du matériel étant réalisée par avion-cargo.

- **Les crédits consacrés à l'entretien programmé des matériels (EPM) se révèlent insuffisants pour couvrir la remise à niveau des véhicules rapatriés des théâtres d'opérations extérieures** (Afghanistan, Liban et Mali). Ces plus de 1 400 véhicules terrestres sont donc immobilisés, les 24 millions d'euros par an sur une période de cinq ans nécessaires à l'opération de rapatriement de ces matériels ayant été refusés¹². Près de « *850 véhicules de l'avant blindés (VAB) sont en attente de réparation sur les parkings de l'armée de terre*¹³ », réduisant d'autant la capacité de ces régiments à s'entraîner et à être de nouveau projetés.

Face à ces bouleversements, François Hollande fait perdre de la crédibilité à la France, tant par ses promesses publiques d'intervention (Syrie), que par le décalage grandissant entre les contrats opérationnels et les choix capacitaires. Ainsi, l'exercice de rédaction du Livre blanc 2013 n'a pas visé à contrer efficacement les menaces, mais à adapter la stratégie militaire française aux contraintes budgétaires de choix électoralistes.

¹¹ Assemblée Nationale, rapport d'information de la mission d'information sur le retrait d'Afghanistan, présenté par MM. Philippe Meunier et Philippe Nauche, députés, remis le 27 février 2013, p. 23.

¹² Général Ract-Madoux, chef d'état-major de l'armée de terre (CEMAT), audition à l'Assemblée Nationale, le 16 octobre 2013, p. 5.

¹³ M. Gérard Amiel, président de Renault Truck Defense, audition à l'Assemblée Nationale, le 17 septembre 2013, p. 6.

a. Des crédits du budget de la Défense menacés

François Hollande a longtemps fait planer le doute sur ses intentions en matière de Défense, laissant même penser un temps à un changement catastrophique de format pour notre armée. L'un des scénarios les plus radicaux prévoyait ainsi de passer le budget de la Défense nationale de 32 Mds€ en 2013 à 28 Mds€ en 2015.

C'est une méthode bien rôdée par l'Exécutif qui pense ainsi que les observateurs seront soulagés de constater qu'une option moins folle aura été retenue... Ainsi, le Président de la République s'est finalement engagé à maintenir le budget de la Défense à 1,5% du PIB de 2014 à 2016 (31,4Mds€), promettant une hypothétique augmentation pour l'avenir.

Or, dès la Loi de finance rectificative pour fin 2013, le gouvernement rompt sa promesse, laissant un besoin de financement de 700 millions d'euros au budget de la Défense. **On retrouve ici un petit bricolage au détriment de la Défense puisque le gouvernement a annoncé compenser cette perte sèche par 500 millions d'euros supplémentaires de recettes exceptionnelles pour l'exercice 2014.** Restent en suspens les questions relatives à la manière dont un amendement à la LPM 2014-2019 compense les pertes budgétaires pour 2013, à l'assurance de récupérer en totalité des recettes exceptionnelles s'élevant pour 2014 à 2,2Mds€ et au fait que ces 500 millions ne couvrent pas la totalité de la perte, laissant 200M€ au passif du budget de la Défense.

De plus, **le maintien du budget à son niveau actuel n'est qu'un artifice** : la crise économique se traduit par une stagnation du PIB tandis que les coûts de fonctionnement de la Défense augmentent inévitablement (opérations extérieures, masse salariale, énergie, maintenance, etc.). Le gouvernement crée un mécontentement dans la communauté de Défense (militaires, industriels, familles) avec une nouvelle loi de programmation militaire (LPM) imposant la dissolution de régiments et la fermeture de bases aériennes, avec une réduction de près de 10% des effectifs d'ici 2019 (23 500 postes). Cette réduction est d'autant plus critiquable que **la Défense supportera en 2014, 60% des baisses d'effectifs de l'Etat.**

Ces suppressions s'accompagnent d'ajustements dans les programmes d'armement (voir ci-dessous). Pour illustration, on mentionnera **la perte de 25% de nos avions de chasses (300 à 225), de 3 frégates de premier rang, de 144 systèmes d'artilleries¹⁴ et de 54 chars de bataille Leclerc d'ici à 2019.**

Est-il nécessaire de rappeler que l'armée utilise des équipements vétustes et à bout de souffle dont des avions ravitailleurs de presque 50 ans – mis en service sous le Général de Gaulle ! – et des véhicules de l'avant blindés (VAB) de 40 ans ?

Certes, la droite au pouvoir a aussi participé à la réduction des effectifs. Mais, il faut rappeler que cette réforme avait un principe clair : la professionnalisation dans un premier temps puis la réallocation des moyens au service de la Défense qui s'est notamment traduite par une revalorisation du salaire. Les économies ainsi réalisées restaient en effet acquises au budget de la Défense. Concrètement, Nicolas Sarkozy ne réduisait pas le budget de la Défense pour embaucher des fonctionnaires supplémentaires.

¹⁴ La LPM supprime la seconde tranche de 64 canons CAESAR de 155 mm tandis que, pour fin 2019, 67 canons de 155 mm (AUF1 et TRF1) sont rayés des inventaires. Par ailleurs la programmation réduit de moitié la rénovation des lance-roquettes unitaires (LRU), passant de 26 à 13.

Or, aujourd'hui la baisse des effectifs des armées ne vise plus qu'à servir des promesses électorales court-termistes, comme l'embauche de 60 000 fonctionnaires supplémentaires à l'Education nationale. Il n'y a là rien d'étonnant, tant le candidat Hollande montrait son désintérêt pour nos armées : dans les 60 engagements présidentiels de François Hollande, la Défense apparaissait en...60^{ème} position !

En valeur relative, la Défense figure dans le budget de l'Etat pour 8,5 % en 2012 (soit 3,3 % du PIB en 1981 à 1,5 % en 2012). **La LPM actuelle, déjà sous-calibrée, repose, de surcroît, sur quatre paris par nature aléatoires :**

- **le pari de l'export**, notamment pour le Rafale ;
- **le pari des ressources exceptionnelles (REX)** fixées à un niveau particulièrement élevé (6,6Mds€¹⁵) ;
- **le pari du sous-financement des opérations extérieures (OPEX)**. La LPM prévoit que la dotation annuelle s'élèvera à 450 millions d'euros. Or, les OPEX ont en moyenne coûté, sur la période 2009-2012, 961M€, le montant pour l'année 2013 se chiffrant déjà à 1,2Md€. Il apparaît ainsi clairement que l'enveloppe annuelle dédiée aux OPEX est sous-dotée ;
- **Le pari de la préservation de l'industrie de Défense** par la conservation de tous les programmes d'acquisition en cours.

François Hollande, chef des armées, loin de respecter à la lettre son engagement de sanctuariser le budget de la Défense, le met sciemment en danger par l'accumulation de ces paris et prévisions optimistes.

b. Une remise en cause inquiétante du financement de la dissuasion nucléaire dans le budget 2014

Nous dénonçons fermement la manipulation de l'actuel gouvernement qui prévoit de financer l'avenir de notre dissuasion sur des recettes exceptionnelles tirées du programme d'investissement d'avenir (PIA). Il apparaît en effet dans le projet de loi de finances pour 2014 qu'une partie du financement du maintien en condition de notre armement atomique (notamment la réalisation des premières expériences à partir du Laser Mégajoule, outil recréant en laboratoire les conditions rencontrées lors du fonctionnement d'une arme nucléaire) repose sur des recettes incertaines¹⁶.

La dissuasion nucléaire est notre assurance-vie. Elle ne doit pas être financée par une enveloppe budgétaire incertaine, sous l'égide d'Arnaud Montebourg, et non renouvelée en 2015. Elle doit être une priorité budgétaire sanctuarisée dans le cadre d'une politique de Défense ambitieuse et assumée !

¹⁵ Nous prenons ici en compte la promesse gouvernementale d'ajouter 500M€ de recettes exceptionnelles en compensation du gel des crédits en 2013 (cf. p. 11).

¹⁶ Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire sur le projet de loi de finance pour 2014, Annexe n°10, « Défense, Préparation de l'avenir », par le député François Cornut-Gentille, p. 53.

Il nous faut changer de politique. Il n'est pas question de faire payer à la Défense l'absence de courage de l'actuel gouvernement incapable de réduire les dépenses publiques ! Cela n'a aucun sens économique : les investissements réalisés par le ministère de la Défense constituent le premier investissement public (17 Mds€). Il est trop facile pour une gauche sans courage de faire porter des efforts disproportionnés à un ministère qui a déjà pourtant engagé beaucoup de réformes structurelles. Il est trop cynique de faire cela au seul motif que les militaires ne sont pas syndiqués, ne manifestent pas et sont tenus au devoir de réserve le plus strict. Nous dénonçons cette logique d'autant plus indignée qu'elle témoigne d'un mépris à l'égard de femmes et d'hommes qui s'engagent au péril de leur vie pour servir la France.

c. Une industrie de Défense mise à rude épreuve

La décision, il y a plus de 40 ans, de réaliser des investissements massifs dans ce domaine, nous permet aujourd'hui de disposer de filières industrielles complètes, innovantes et duales, constituées de grands groupes mais surtout de 4 000 PME/ETI¹⁷ compétitives et de très haut niveau installées sur de larges pans du territoire national.

Il existe ainsi un lien entre le budget de la Défense et la capacité d'innovation technologique, comme nous le démontre l'exemple du CEA dans le domaine nucléaire, du CNES¹⁸ avec Arianespace ou de l'aérospatiale avec Airbus.

Investir dans la Défense est rentable. Un euro d'investissement public dans la filière de Défense rapporte à court terme à l'Etat 1,27€ et 1,68€ à long terme (sous réserve d'exportations)¹⁹. Ces retours s'expriment sous forme de TVA, d'impôts, de contributions sociales et d'emplois directs et indirects.

Cette filière garantit 80 000 emplois directs d'une très haute qualification ainsi que 85 000 emplois indirects auxquels s'ajoutent 8 000 emplois non marchands (CEA, CNES, ONERA²⁰, etc.). Ces emplois sont stables et non-délocalisables. Cette industrie, atout essentiel pour la France, a réalisé un chiffre d'affaires de 17,5Mds€ en 2011 dont 35% effectués à l'export. L'industrie de la Défense offre à notre pays l'un de ses rares soldes commerciaux positifs (+ 2,4Mds€ en 2010 et + 2,7Mds€ en 2012). A titre de comparaison, l'industrie de Défense au Royaume-Uni a représenté 26,1Mds€ de chiffre d'affaires en 2011 pour 107 455 emplois, l'export représentant 48% de son activité (12,5Mds€).

Or, la dépendance vis-à-vis des commandes de l'Etat demeure, celui-ci étant souvent leur premier et principal client. Dans ce contexte, renoncer à nos ambitions, accepter le rôle d'une sous-puissance régionale, c'est pénaliser *in fine* ces pôles industriels d'excellence autour desquels un vaste tissu de sous-traitants et de fournisseurs s'est constitué.

¹⁷ PME : Petites et moyennes entreprises ; ETI : Entreprises de taille intermédiaire.

¹⁸ CEA : Commissariat à l'énergie atomique ; CNES : Centre national des études spatiales.

¹⁹ Restitution de la conférence de l'Institut des hautes études de Défense nationale (IHEDN), « L'investissement de Défense comme levier de croissance », Ecole Militaire, 11 avril 2012.

²⁰ ONERA : Office national d'études et de recherches aérospatiales.

Pourtant, la LPM procède à un certain nombre de diminutions de moyens pour les trois armées avec, par exemple :

- **Des réductions de cible** pour le programme FELIN (Fantassin à équipement et liaisons intégrés), l'hélicoptère d'attaque TIGRE, le système de défense sol-air SAMP/T et le missile Aster 30 ;
- **Des étalements** pour le projet de modernisation et de renouvellement des équipements terrestres (Char AMX-10RC, Véhicule de l'Avant Blindé – SCORPION), dans la construction des frégates multi-missions (FREMM) et des sous-marins nucléaires d'attaque BARRACUDA, dans les livraisons d'aéronefs (A400M, RAFALE et ravitailleur A330 MRTT) ;
- **L'absence de nouvelles commandes** : *« nous atteignons la fin 2013 avec une accumulation record de programmes en attente de notification. [...] Avant même que la prochaine LPM ait commencé, nous courons déjà le risque de reports de charges de 2013 sur 2014 qui pèseront sur les capacités de financement en 2014, dès l'ouverture de l'exécution budgétaire.²¹ ».*

Ces orientations décidées par le gouvernement socialiste constituent un facteur d'instabilité et ont déjà des impacts négatifs sur l'emploi comme l'ont signalé certains dirigeants d'industries de la Défense lors de leurs auditions à l'Assemblée Nationale²².

²¹ M. Jean-Bernard Lévy, président de Thalès, audition à l'Assemblée Nationale du 19 septembre 2013, p. 4.

²² M. Jean-Bernard Lévy, président de Thalès, audition du 19 septembre 2013, p. 4 ; M. Patrick Boissier, président de DCNS, audition du 18 septembre 2013, p.3 ; M. Antoine Bouvier, président de MBDA, audition du 18 septembre 2013, p. 4 ; M. Jean-Paul Hertman, président de Safran, audition du 17 septembre 2013, p. 5.

III. NOS PROPOSITIONS POUR UNE DÉFENSE FORTE

Pour l'UMP, défendre les intérêts et les valeurs de la France et des Français est une priorité. A travers la Défense nationale, ce sont l'indépendance et l'influence de notre pays dans le monde qui sont en jeu.

Nos forces armées font notre fierté. Elles sont qualifiées et animées par l'honneur et par un profond dévouement à la Nation. Les femmes et les hommes qui s'engagent sous nos drapeaux sont une vraie richesse pour la France.

Il est vital de préserver et de développer nos moyens – humains, diplomatiques, industriels et en matière de recherche – pour garder en main notre destin et tenir notre rang de puissance dans les affaires du monde.

a. La France doit continuer de compter parmi les cinq grandes puissances militaires mondiales et retrouver le premier rang au sein de l'UE.

1) Donner les moyens à la Défense d'assurer la protection de notre pays et de ses intérêts

La France doit rester une puissance ambitieuse et conserver une capacité d'intervention forte, pour assurer notre sécurité et promouvoir une « diplomatie de valeurs ». L'UMP rejette les postures « isolationnistes », défendues par certains qui rêvent d'une France frileuse, repliée sur elle-même et sortant de l'Histoire, au mépris de ses responsabilités internationales.

Il est hors de question de continuer à faire de la Défense une variable d'ajustement budgétaire. Assumons les efforts budgétaires qui s'imposent pour garantir la sécurité et l'influence de la France.

PROPOSITION 1 :

Reprendre un effort budgétaire en matière de Défense permettant de financer une dissuasion nucléaire de pointe ; une capacité de projection réactive et puissante ; la protection de notre territoire et de nos citoyens face aux différentes menaces. La Défense doit être exclue des coupes budgétaires.

La capacité de projection doit être une des priorités de notre politique de Défense. Elle doit s'apprécier selon la règle fixée par la doctrine militaire française qui veut qu'un rapport de 1 à 3 soit requis pour la projection de militaires français contre un ennemi. Concrètement, pour un adversaire de 10 000 soldats, il faut donc projeter selon cette règle 30 000 soldats français. Avec le format souhaité par François Hollande d'une capacité de projection de 15 000 hommes, la France ne serait donc plus en mesure de projeter ses forces contre tout ennemi doté de forces supérieures à 5 000 soldats !

L'envoi de troupes au sol n'est pas le seul moyen d'intervenir à l'extérieur. Les frappes

aériennes, le recours ponctuel aux forces spéciales pour viser des objectifs ciblés ou le soutien à nos alliés sont souvent des modes opératoires plus efficaces, notamment face à des menaces terroristes.

Affirmer une réelle sanctuarisation du budget de la Défense nécessite d'indiquer sur quels crédits nous impacterons ce maintien. Toute autre méthode nous amènerait à reproduire la méthode socialiste : promettre la sanctuarisation, mais rogner *in fine* sur les surcoûts OPEX voire sur l'investissement d'équipements. Le financement peut ainsi être assuré par la réforme de la fonction publique, la réforme des collectivités locales, la lutte plus efficace contre la fraude fiscale et sociale ou encore la suppression des mesures socialistes les plus démagogiques et clientélistes.

- **Nous nous engageons notamment à réinvestir 100% des économies réalisées par le ministère de la Défense dans le périmètre de celui-ci.** Il est hors de question que les efforts des armées soient « cannibalisés » par d'autres administrations moins vertueuses.
- **Nous nous engageons également à ne pas faire porter sur le budget du ministère de la Défense les gels budgétaires qui seraient décidés en cours d'exécution.**
- Concernant les implantations à l'étranger, tout en conservant nos bases permanentes à travers le monde, nous souhaitons **développer les accords ponctuels d'utilisation des centres d'entraînement avec des pays amis.** Cette configuration permettrait à nos unités de mener des entraînements réguliers et adaptés aux différents théâtres d'opérations.

PROPOSITION 2 :

Affirmer le rôle primordial de la dissuasion nucléaire, pour garantir une « assurance-vie de la Nation ». Maintenir notre avance technologique et pérenniser notre siège permanent au Conseil de sécurité, source de puissance politique et d'influence.

La politique de Défense et la diplomatie de la France reposent en partie sur la puissance nucléaire. **Si notre pays peut aujourd'hui faire entendre sa voix dans les affaires mondiales, tant pour y défendre ses intérêts que pour y faire respecter le droit international, c'est parce que nous ne laissons pas notre indépendance dans la main d'autrui.** Maintenu à un niveau de stricte suffisance, notre dissuasion nucléaire repose sur deux composantes, aéroportée et océanique, qui offrent une flexibilité et une complémentarité indispensables à garantir les marges de manœuvre du Président de la République face à toutes situations de crise et « surprises stratégiques ». **Les 3,5Mds€ consacrés annuellement à notre équipement nucléaire sont le prix de notre indépendance et doivent être garantis contre toute remise en cause. Il doit en aller de même pour les futurs investissements qui permettront de garantir la modernisation permanente de notre outil de dissuasion.**

2) Pour une Europe de la Défense réaliste et pragmatique

L'Europe de la Défense a toujours été portée par la France. Reconnaissons toutefois que ses résultats ne sont pas encore à la hauteur des nécessités. Devant les difficultés de sa mise en place, il nous faut alors être pragmatique, en favorisant dans un premier temps les coopérations entre Etats. **La signature du traité de Lancaster House en novembre 2010 avec le Royaume-Uni constitue un premier pas dans ce sens.** Cet accord dans la droite lignée de l' « Entente cordiale », voit nos deux pays approfondir leur collaboration dans le domaine de la simulation de l'armement nucléaire, le développement d'exercices interarmées (*en Corse par exemple*), la mise en place d'une force expéditionnaire commune ou encore la conception conjointe d'un drone, d'un sonar et d'un canon de 40 mm. Enfin lors de l'intervention en Libye (2011), le Royaume-Uni et la France ont assumé leur rôle de nations cadres et démontré de manière éclatante la pertinence d'un rapprochement des deux premières forces armées européennes.

A chaque fois que cela est possible, la France doit promouvoir une coopération renforcée à géométrie variable avec ses alliés en fonction des enjeux, notamment, mais pas exclusivement, dans le cadre de l'OTAN. Pour cela, le leadership et la capacité de conviction du Chef de nos armées est un élément déterminant. Il fait cruellement défaut aujourd'hui.

PROPOSITION 3 :

Assumer une conception réaliste de l'Europe de la Défense, pour en finir avec les incantations jamais suivies d'effets. Pour cela, nous proposons d'avancer dans trois directions :

- **Insuffler l'esprit d'initiative**, à commencer par la réalisation d'un livre blanc européen qui serait le document de référence pour fonder une politique ambitieuse de Défense à l'échelle européenne.
- **Faire évoluer l'Europe de la Défense vers des coopérations bilatérales et multilatérales** ainsi que des coopérations renforcées à géométrie variable en fonction des menaces (ex. les questions de cyberdéfense) et des enjeux (mutualisation de certaines fonctions de soutien et de formation).
- **Favoriser le développement de leaders européens** dans le domaine de l'industrie de Défense.

L'expérience de Commandement du transport aérien européen (*European Air Transport Command* dit « EATC ») est intéressante. Officiellement lancée en 2010, cette initiative de mutualisation et de partage des moyens regroupe une partie de la flotte d'avions de transport tactiques et stratégiques de cinq Etats européens : la France, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. Cette mise en commun permet d'accroître le rendement de chaque appareil, offrant des capacités opérationnelles plus souples aux Etats membres. Cas à part dans la Défense européenne – l'EATC ne relève ni de l'OTAN ni de l'Union Européenne, cette initiative est la concrétisation de la volonté de cinq pays de travailler ensemble. Au-delà de l'engagement de troupes au combat qui suscite de légitimes divergences en matière de règles d'engagements et de restrictions d'emploi, les futures coopérations pourraient se concentrer sur les fonctions de soutien (mutualisation des prestations de maintien en condition opérationnelle, des pièces détachées) et de formation (pilotes et mécaniciens). Ce type de coopération pourrait s'opérer dans un cadre inter-étatique, européen ou otanien. Les rapprochements sur ces deux fonctions seront favorisés par l'entrée en service d'appareils de même type dans plusieurs pays européens (avions de transport A400M et A330 MRTT, hélicoptère NH90). Enfin, la coopération en matière de cyber-sécurité devrait être renforcée, notamment dans le domaine de la recherche et des moyens²³. A ce titre, la France devrait accroître sa participation au Centre d'excellence de cyberdéfense de l'OTAN²⁴.

b. Valoriser l'armée comme modèle de gestion des ressources humaines

Notre armée a conduit de façon exemplaire au cours des dernières décennies des réformes structurelles très lourdes. Cette adaptation prouve l'existence d'une capacité au changement en fonction de notre environnement stratégique.

Les réformes structurelles entreprises étaient nécessaires et restent pertinentes en ce qu'elles visent à un meilleur emploi des personnels et structures, tout en veillant au financement d'une Défense moderne – montée en puissance de nos capacités de renseignement et de cyberdéfense. De surcroît, elles n'ont pas réduit notre capacité de génération de force et de projection dans la durée, contrairement à la saignée opérée par l'actuel gouvernement.

Nombre de réflexions restent ouvertes. Citons à titre d'exemple, la création d'un organisme regroupant le Ministère délégué chargé des Anciens combattants, l'agence pour la reconversion de la Défense et le Conseil supérieur de la réserve militaire. Ce regroupement favoriserait une politique de reconversion plus dynamique des militaires contractuels, tout en leur permettant de conserver leur relation avec l'institution militaire. Autre exemple, la possibilité pour un militaire d'évoluer dans ses spécialités d'emploi²⁵, offrant une polyvalence d'emploi accrue tout en permettant aux personnels de se former à de nouvelles compétences. Evidemment, ce système ne doit pas conduire à la perte de spécialisations pointues.

²³ L'*European Network and Information Security Agency* (ENISA) s'occupant principalement du développement d'une culture de la sécurité des réseaux et de l'information vis-à-vis du grand public et des acteurs économiques.

²⁴ *NATO Cooperative Cyber Defence Centre of Excellence* (NATO CCD COE) basé à Tallinn en Estonie depuis mai 2008. Le Centre mène des recherches et des simulations en matière de cyber sécurité.

²⁵ Par exemple, passer de la mise en œuvre d'un matériel à un autre, soit au sein d'un régiment entre des équipements proches, soit entre différents régiments, tout en restant au sein de son arme (mêlée, appui, logistique, etc.).

PROPOSITION 4 :

Modèle en la matière, la Défense doit poursuivre sa politique de gestion des ressources humaines basée sur une haute qualification, la reconnaissance et l'intégration. Ce modèle, reposant en grande partie sur la mobilité entre le monde civil et le monde militaire, doit être plus largement promu. Il convient de moderniser les déroulements de carrière.

- La très large base sur laquelle s'appuie l'armée pour ses recrutements (17 000 emplois cette année) lui permet de demeurer encore aujourd'hui un **moteur d'intégration et de promotion sociale par l'effort et le travail**. De nombreux jeunes, peu ou pas qualifiés, se voient ainsi ouvrir des opportunités professionnelles au sein des armées puis dans la vie civile.
- La contractualisation permet à l'institution de bénéficier de sous-officiers et d'officiers diplômés dans le civil. Leur engagement offre à la Défense de jeunes cadres compétents qui, de retour à la vie civile, valorisent des compétences managériales uniques et reconnues. **Cette fluidité entre les mondes militaire et civil améliore la qualification de nos troupes et permet une évolution des représentations des uns et des autres.**
- **Les outils à la disposition des cellules de reconversion doivent être diversifiés.** La réalisation de stages professionnels, la reprise d'études notamment dans le cas d'engagés volontaires méritants sont des éléments essentiels d'une politique contractuelle crédible.

Une meilleure utilisation de la réserve citoyenne

La réserve citoyenne est une composante de volontaires bénévoles, agréées par l'autorité militaire. Ils participent aux actions de rayonnement des armées dans la société civile, la promotion de l'esprit de Défense et constitue un atout majeur au service de la résilience de la Nation.

Nous devons encourager son déploiement dans les déserts militaires, mais aussi leur implication dans les actions en direction des élèves tout au long du cursus scolaire, que ce soit lors d'événements commémoratifs, de cours d'Histoire ou d'éducation civique, ou encore lors de la Journée du Drapeau (cf. ci-dessous).

Une nouvelle politique d'emploi pour la réserve militaire opérationnelle

La réserve opérationnelle en France est en difficulté. Tandis que nombre de Français pensent qu'elle a disparu avec la suspension du service national et qu'elle subit une budgétisation serrée, les femmes et hommes qui s'engagent le font souvent dans la plus grande discrétion, sur des périodes de congés ou de vacances afin de ne pas solliciter de leur employeur des jours de disponibilité. Certains parlent à leur sujet de « militaires clandestins »²⁶.

²⁶ « Contribution de la réunion des officiers de réserve du service d'état-major aux travaux de la Commission du Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale », p. 1.

De ce manque de visibilité, renforcé par l'absence de doctrine d'emploi et de politique des ressources humaines, découle les difficultés de recrutement, une forte rotation des effectifs et la faiblesse du nombre de jours d'activité. Ainsi, seulement 36,32% des réservistes accomplissent plus de 20 jours d'engagement, synonyme d'une intégration et motivation fortes²⁷.

Or, il faut rappeler que la réserve opérationnelle n'est pas une force concurrente de l'armée professionnelle mais un outil complémentaire à la disposition du commandant pour lui permettre de remplir toutes ses missions, que ce soit sur le territoire national (*Vigipirate*) ou en opérations extérieures hors combat de haute intensité (phase de stabilisation et de reconstruction).

En France comme ailleurs, **le réserviste dispose d'un rapport qualité/coût favorable dans de nombreux cas**. Tandis que le réserviste, à grade et fonction équivalents, est moins payé, son coût de recrutement et de formation initiale (limitée au volet militaire) est plus faible voire nul dans le cas du coût de sortie (pas de retraite ni de reconversion). Ses qualifications et son expertise civile peuvent être mobilisées par des armées qui peuvent être contraintes budgétairement de ne plus disposer de telles spécialités en nombre suffisant (ethnologie, interprète, fonctions juridiques, communication, cyberguerre²⁸, opérations d'influences, *etc.*).

PROPOSITION 5 :

Repenser la politique d'emploi de la réserve opérationnelle par la prise en compte du rapport coût/compétence dans l'exécution de missions ne ressortant pas du combat.

PROPOSITION 6 :

Poursuivre l'initiative des correspondants régionaux entreprises-défense (CRED) qui permet d'obtenir, via des partenariats, le soutien des acteurs socio-économiques à la politique de réserve militaire.

²⁷ Conseil supérieur de la réserve militaire, « Rapport d'évaluation de la Réserve Militaire, 2012 », p. 7.

²⁸ Durant l'opération « Plomb durci » de 2008, l'armée israélienne a ainsi eu recours à de nombreux jeunes internautes pour conduire une manœuvre sur Internet.

c. Donner un nouveau souffle à notre industrie de Défense

Cinquième exportateur mondial d'armement, la France produit un matériel de défense dont la qualité est appréciée et reconnue à travers le monde. Cependant, nous ne tirons pas pleinement parti de la nouvelle donne mondiale. **L'industrie française de la Défense souffre de faiblesses qui fragilisent nos parts de marché à l'export.** La France n'a pas suffisamment percé sur les marchés nouveaux et en pleine expansion (particulièrement en Asie) tandis que, sur la même période, le « Printemps Arabe » a constitué un choc pour nos exportations, cette zone géographique représentant un tiers des commandes annuelles.

Or il faut bien comprendre que **notre industrie de Défense n'est pas un secteur semblable aux autres.** L'achat d'un système d'arme est bien plus qu'un simple acte marchand. Au-delà de la visée économique, il marque la volonté de se rapprocher d'un pays et celle de diversifier ses achats pour ne pas être dépendant de la volonté d'un fournisseur unique. La vente d'un système d'arme garantit une relation de plusieurs dizaines d'années entre deux Etats, ouvrant des possibilités de rapprochement, d'influence et d'alliance. **En étant plus proactif dans la promotion à l'export, l'Etat français sert donc ses intérêts économiques et stratégiques.**

Dans cette optique, la confusion des logiques entre un Etat-actionnaire aspirant à des dividendes, un Etat-client visant au meilleur rapport qualité/prix et un Etat-VRP où la politique intérieure prend parfois le pas sur les considérations économiques, constitue une source de difficultés à l'export. Pour cela, la place de l'Etat dans le capital de certaines grandes entreprises mériterait d'être soulevée. Sa mise en retrait pourrait favoriser **le développement d'une base industrielle et technologique européenne débouchant sur des rapprochements entre grandes entreprises du secteur allant jusqu'à la constitution de champions franco-européens sur le modèle d'Airbus Group (ex-EADS).**

Par conséquent **la France doit se doter d'une stratégie industrielle de Défense affirmée, reposant sur des droits et des devoirs.** Droit de disposer des matériels les plus performants au prix le plus juste et dans les délais contractuels. Devoir de respecter ses engagements, d'honorer ses commandes dans les temps et d'aider les industriels à réaffirmer à l'export l'excellence de la France. **Sa vision ne doit pas se limiter à un quinquennat mais doit porter sur le long terme.** Ce défi de l'avenir passe tant par les grands du secteur que par les dizaines de PME positionnées sur des technologies-clés qui nous permettront de faire la différence. Ces entreprises doivent pouvoir s'appuyer sur la clairvoyance de l'Etat, notamment par le biais d'un fonds stratégique d'investissement Défense.

PROPOSITION 7 :

Doter la France d'une stratégie industrielle forte et crédible, passant par des investissements au travers d'un fonds stratégique d'investissement Défense, et par le développement sur notre territoire des technologies qui feront de nos entreprises les réussites de demain, tout en adoptant une attitude proactive dans la constitution de champions européens et la promotion de nos industries à l'export, prenant la forme d'une présence plus marquée des dirigeants de ces entreprises lors des voyages officiels ou par la mise à disposition de certains matériels¹.

¹ On prendra à ce sujet l'exemple de DCNS qui a financé sur fond propre le patrouilleur hauturier Adroit et l'a mis à la disposition de la Marine nationale pour une durée de 3 ans, obtenant ainsi le label de l'armée française. A l'étranger, on peut souligner l'initiative de l'Italie où le déploiement au Moyen-Orient et en Afrique du porte-aéronefs Cavour est cofinancé par les industriels aux fins de démarcher de nouveaux clients.

PROPOSITION 8 :

Faire de la direction générale de l'armement (DGA) un outil au service de l'innovation militaire stratégique, tout en poursuivant l'effort de modernisation des équipements. Cela passe nécessairement par le développement d'outils performants, résistants, inter-compatibles et simples d'utilisation permettant une polyvalence d'action sur tous les théâtres d'opération. Par ailleurs, la question de la transformation de la DGA en établissement public peut se poser.

d. Placer l'armée au cœur des Français

Au lendemain du 11 septembre 2001, la peur du terrorisme a justifié certaines interventions soit par solidarité envers nos alliés traditionnels – Etats-Unis en premier lieu avec notre déploiement en Afghanistan, soit pour préserver nos intérêts nationaux (par exemple, en Côte d'Ivoire).

Aujourd'hui, nous devons faire prendre conscience aux Français que nos interventions et dépenses militaires ne sont pas vaines et permettent notamment de sauvegarder notre territoire de toute attaque terroriste de masse. Tandis que nos alliés ont subi des attaques meurtrières – attaque du 11 septembre 2001 touchant les Etats-Unis, 11 mars 2004 à Madrid, juillet 2005 à Londres, nous n'avons pas subi d'attaque majeure de masse depuis décembre 1996 et l'attentat de Port-Royal. Cela n'est pas le fruit du hasard – les menaces sont toujours très fortes – mais le résultat de notre attitude proactive pour lutter tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières contre tous les groupements menaçant notre Nation.

Ces efforts ont un coût et sont liés à des compétences qui ne s'acquièrent pas sur le court terme. Ils résultent d'années d'investissement, d'apprentissage et de coopération tant entre les différentes armes qu'entre les différents Etats et organisations internationales. Il faut noter que lorsqu'un outil militaire est significativement dégradé, la remontée en puissance prend du temps et nécessite un investissement démultiplié par rapport à la linéarité d'un coût d'entretien régulier. A défaut d'un tel

investissement récurrent, nous ne serons plus en mesure de faire face à la moindre « surprise stratégique » ou d'assurer la sécurité de nos ressortissants et de notre territoire.

Les efforts que nous déployons doivent être acceptés et portés par tous les Français. C'est l'intérêt de développer la culture de Défense et l'esprit de Défense chez nos concitoyens.

La métaphore présentant la Défense comme une forme d'assurance-vie, à l'instar d'un poste de dépense de la vie quotidienne du ménage, faciliterait la compréhension de nos concitoyens. Souvent utilisée dans le cadre de la dissuasion nucléaire, cette comparaison peut être étendue à l'ensemble des forces de nos armées. **Maintenir notre outil de Défense à un haut niveau technologique et professionnel permettra à nos enfants de faire face aux grands changements qui s'annoncent. Renoncer reviendrait à nous démunir de toute protection, augmentant de facto notre vulnérabilité face à nos adversaires.**

Il s'agit aussi de faire évoluer l'idée de « lien Armées-Nation » – qui suggère une rupture entre les Français et leur armée – vers une logique de proximité entre civils et militaires.

La fluidification du passage du secteur civil au secteur militaire contribue fortement à renforcer la place de l'armée dans la communauté nationale et à faire évoluer son image auprès des Français.

1) Réaffirmer l'importance de l'Histoire et des symboles.

Considérer l'histoire des armées revient à appréhender directement l'Histoire de la France tant ces événements furent inséparables de la construction de notre Nation. **Ce que nous sommes aujourd'hui, notre identité, nos idéaux et notre mode de vie, nous le devons à nos ancêtres qui, versant leur sang pour la Défense de la patrie, ont permis à au moins trois générations de vivre en paix.**

Or, la Nation se doit d'enseigner cette réalité tout au long du cursus scolaire. **L'enseignement de l'Histoire et de la géographie de notre pays amène les jeunes générations à prendre conscience qu'elles ne sont pas isolées, sans repères, mais constituent les héritiers d'une France multiséculaire, passeurs d'un témoin légué par nos anciens aux générations futures.** Notre avenir commun ne doit pas tourner le dos à son glorieux passé. Renier cet état de fait revient à priver nos concitoyens de racines leur permettant de se sentir fiers d'être Français.

Cette constatation vaut de même pour les principaux symboles de la France, tant notre drapeau, nos institutions et nos commémorations sont liés à la sphère militaire. Nous préconisons la mise en place d'une Journée du Drapeau tout au long du cursus scolaire, partie intégrante d'un parcours de la citoyenneté. Cette journée, qui prendrait des formes différentes selon le niveau scolaire, serait l'occasion de rappeler les valeurs véhiculées par nos différents symboles nationaux, à l'exemple de ce qui se fait dans d'autres pays comme le Canada. Elle serait l'occasion de voir l'intervention de militaires et de la réserve citoyenne auprès des élèves.

La reconnaissance envers tous les morts pour la sauvegarde des valeurs et des intérêts de la France doit être prise en compte. L'enjeu principal est la survie d'associations d'anciens combattants et de réseaux de mémoire.

Le soldat a par essence des devoirs, mais il mérite la reconnaissance de la Nation, notamment pour celui qui a payé le prix du sang ou vécu l'épreuve de la blessure. A cet égard, il est utile de rappeler notre action en faveur de la revalorisation de la retraite du combattant entre 2007 et 2012 ou de l'inscription sur les monuments aux Morts pour la France les soldats tombés sur les fronts récents.

PROPOSITION 9 :

Nous **réaffirmons la place de l'histoire et de la géographie tout au long du cursus scolaire**, tant par l'enseignement que par l'instauration d'une Journée du Drapeau. Ces actions en direction de la jeune génération permettront de renforcer les références culturelles communes à tous, ciment de notre société.

PROPOSITION 10 :

Il nous faut **préserver la mémoire de ceux qui, allant au bout de leur engagement, ont été blessés ou tués**. Les commémorations doivent être des instants de communion nationale, reconnaissance de la Nation envers ses soldats.

2) Développer de nouvelles missions pour nos armées au service de la cohésion nationale

Bien que les missions prioritaires de nos soldats ne soient pas dans l'encadrement de la jeunesse, nos armées disposent d'une grande capacité à intégrer des jeunes d'horizons différents.

Nous considérons, en effet, que l'encadrement par des militaires volontaires et compétents peut offrir une réponse adaptée face aux comportements de jeunes gens en perte de sens, en attente de sens, d'autorité et d'exemplarité.

PROPOSITION 11 :

Engager les armées dans une action de formation pour lutter contre la délinquance et de la récidive. Les armées peuvent contribuer à alléger la surpopulation carcérale et lutter contre le scandale de la non-exécution des peines. Tirant les leçons des limites de cette expérience, nous voulons relancer les actions de l'association « Jeunes en équipe de travail » (1986-2003) qui œuvrait en faveur de la réinsertion de jeunes délinquants en s'appuyant sur un encadrement militaire.



www.u-m-p.org